

► Informations générales

Cours

Sigle et section PSY7417T

Titre long Relation d'aide en neuropsychologie

Nombre de crédits 3

Trimestre et année Été 2025

Horaire Mardi 9h00 à 16h30

** Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral

Mode de formation En présentiel

Site StudiUM Oui

Description courte et préalables disponibles ici : <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

Enseignant(e)

Nom et titre Nicholas Pesant

Coordonnées npesant_psy@bell.net ou nicholas.pesant@umontreal.ca

Disponibilités Par courriel.

Auxiliaire d'enseignement

Nom Anne-Sophie Blouin

Coordonnées anne-sophie.blouin@umontreal.ca

Disponibilités Par courriel.

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours se veut un approfondissement des compétences acquises dans le cadre du *Stage : relation (PSY 7948)* et vise à développer des compétences interpersonnelles et des habiletés d'intervention, afin d'aider le doctorant à composer avec la détresse psychologique et les enjeux relationnels parfois complexes rencontrés dans un contexte d'évaluation et d'intervention en neuropsychologie clinique (p. ex., difficultés d'adaptation, anxiété, dépression et deuils des clients suite à des pertes cognitives, physiques et/ou fonctionnelles). Ce cours vise donc le développement et l'intégration de connaissances (savoir), de techniques d'intervention (savoir-faire) et d'habiletés relationnelles et réflexives (savoir être), afin d'aider le futur neuropsychologue à soutenir des clients atteints de troubles cognitifs.

Objectifs spécifiques

1. Comprendre l'importance de la relation thérapeutique et des caractéristiques des thérapeutes efficaces dans un contexte d'évaluation et d'intervention neuropsychologique.
2. Acquérir des repères théoriques pour élaborer une compréhension clinique des réactions des clients aux prises avec des troubles cognitifs.
3. Développer une posture relationnelle collaborative et acquérir des techniques d'intervention favorisant l'établissement, le maintien et la réparation de l'alliance thérapeutique auprès d'une clientèle atteinte de trouble neurologique ou neuropsychologique.
4. Se familiariser avec des stratégies d'intervention favorisant la régulation des émotions et le processus d'adaptation, de deuil et d'acceptation des clients en neuropsychologie.
5. Développer son savoir être relationnel (la présence ; la conscience réflexive de soi et de l'autre en relation ; la disponibilité émotionnelle ; l'auto- et l'interrégulation du transfert et du contre-transfert).

Compétences développées

Voir les objectifs d'apprentissage mentionnés au point précédent.

Méthodes pédagogiques utilisées

- Exposés magistraux.
- Lectures.
- Discussions de groupe.
- Mise en situation en petites équipes (avec ou sans supervision).

► **Calendrier**

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travail personnel
Cours 1 2025-05-06	Introduction : la dimension relationnelle de l'intervention en neuropsychologie.	Pour les cours 1 à 6 : présentation théorique, discussions de groupe, mises en situation en petites équipes.	Lectures pour le cours 2 : Duncan (2014) et Gorske & Smith (2009, chap. 1 et 4).
Cours 2 2025-05-13	Pratique participative d' <i>empowerment</i> et neuropsychologie– 1 ^{ère} partie.		Lectures pour le cours 3 : White (2007, chap. 1, pp. 19-32, 46-63).
Cours 3 2025-05-20	Pratique participative d' <i>empowerment</i> et neuropsychologie– 2 ^{ème} partie.		Lectures pour le cours 4 (lire 3 textes sur 4, au choix) : Gorske & Smith (2009, pp. 113-122), Laaksonen & Ranta (2013, chap. 5 et 8) et Klonoff (2010, chap. 7). Remise du travail #1.
Cours 4 2025-05-27	Repères théoriques pour une compréhension clinique des clients atteints d'un trouble neuropsychologique.		Lectures pour le cours 5 : Gorske & Smith (2009, chap. 5, pp. 85-96 seulement) ; Maheux, Éthier & Trépanier (2022), et Safran & Kraus (2014).
Cours 5 2025-06-03	L'alliance thérapeutique. La régulation des émotions en neuropsychologie.		Lectures pour le cours 6 : Cagigas & Manly (2014) et Gorske & Smith (2009, chap. 7, pp. 110-113 seulement, et chap. 5, pp. 57-84 seulement).
Cours 6 2025-06-10	La gestion de situations cliniques difficiles en neuropsychologie.		Lectures pour le cours 7 : Aucunes.
Cours 7 2025-06-17	Processus de changement, de deuil et de réadaptation.	Pour le cours 7 : présentation théorique, discussions de groupe et bilan du cours.	Remise du travail #2. Remise du travail #3 (20 juin).

▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation sommaires	Date de remise	Pondération
Remise de travail en ligne	-Compréhension et maîtrise des concepts. -Pertinence et profondeur de l'analyse (capacité de documenter ses réponses ; faillibilité face à ses hypothèses ; conscience réflexive). -Clarté (inclut l'orthographe et la syntaxe). -Concision.	2025-05-20	30%
Remise de travail en ligne	Voir les critères du travail précédent.	2025-06-17	40%
Remise de travail en ligne	-Pertinence des réflexions. -Clarté (incluant l'orthographe et la syntaxe). -Concision.	2025-06-20	20%
Participation	-Présence au cours. -Participation lors des retours sur les lectures, des discussions en classe et des mises en situation.	2025-06-17	10%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	Par courriel au chargé de cours, au plus tard avant minuit. 1 point de pénalité sur 40 par jour de retard pour les travaux #1 et 2 ; 0,5 point de pénalité sur 20 pour le travail #3.
Matériel autorisé aux examens	Non applicable.

▶ Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents [Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.](#)

Ouvrages en réserve à la bibliothèque

Lectures (obligatoires)

Pour le cours #2 :

1. Duncan, B. L. (2014). The person of the therapist : One therapist's journey to relationship. In K. J. Schneider, J. F. Pierson, & J. F. T. Bugental (Éds), *The handbook of humanistic psychology* (2^{ème} éd., pp. 457-472). Thousands Oaks, CA : SAGE Publications.

2. Gorske, T. T., & Smith, S. R. (2009). *Collaborative therapeutic neuropsychological assessment* (Chap. 1 : *Challenges for clinical neuropsychology*, pp. 1-21). New York : Springer.
3. Gorske, T. T., & Smith, S. R. (2009). (Chap. 4 : *The initial interview : Collaborative information gathering*, pp. 45-55). New York : Springer.

Pour le cours #3 :

1. White, M. (2009). *Cartes des pratiques narratives* (chap. 1 : *Conversations externalisantes*, pp. 19-68). Bruxelles : Satas.

Pour le cours #4 (lire 3 textes sur 4, au choix) :**

1. Gorske, T. T., & Smith, S. R. (2009). (Chap. 7 : *Applications of CTNA methods*, pp. **113-122 seulement**). New York : Springer.
2. Laaksonen, R., & Ranta, M. (2013). *Introduction to neuropsychotherapy* (chap. 8 : *Helping children with acquired brain injury to engage in a neuropsychotherapeutic process*, pp. 143-170). New York : Psychology Press.
3. Klonoff, P. S. (2010). *Psychotherapy after brain injury* (chap. 7 : *Family life*, pp. 150-170, **uniquement les passages soulignés**). New York : Guilford Press.
4. Laaksonen, R., & Ranta, M. (2013). *Introduction to neuropsychotherapy* (chap. 5 : *Effects of brain injury on emotional reactions in a therapeutic process*, pp. 77-106, **lire de la p. 84 – section « Emotional Changes Caused by Cerebral Trauma » – jusqu'à la p. 104 – ne pas lire la conclusion**). New York : Psychology Press.

Pour le cours #5 :

1. Gorske, T. T., & Smith, S. R. (2009). (Chap. 5 : *The CTNA feedback session*, pp. **85-96, les passages soulignés**). New York : Springer.
2. Maheux, J., Ethier, C., Trépanier, É. (2022). La régulation émotionnelle et la mentalisation chez les professionnels en relation d'aide : Compétences émotionnelles et interpersonnelles au cœur de la pratique. *Service social*, 68(1), 67–85.
3. Safran, J. D., & Kraus, J. (2014). Alliance ruptures, impasses, and enactments : A relational perspective. *Psychotherapy*, 51(3), 381-387 (**les passages soulignés**).

Pour le cours #6 :

1. Cagigas, X. E., & Manly, J. J. (2014). Cultural neuropsychology : The new norm (3^{ème} éd.). Dans M. W. Parsons (Éd.), *Clinical neuropsychology : A pocket handbook for assessment* (pp. 132-156, **les passages soulignés**). Washington, DC : APA.
2. Gorske, T. T., & Smith, S. R. (2009). (Chap. 7 : *Applications of CTNA methods*, pp. **110-113 seulement**). New York : Springer.
3. Gorske, T. T., & Smith, S. R. (2009). (Chap. 5 : *The CTNA feedback session*, pp. **57-84, les passages soulignés**). New York : Springer.

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à une évaluation

La personne étudiante qui s'absente à un **examen**, un **quizz** ou un **cours pour lequel la participation est évaluée** doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept (7) jours suivant l'absence** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans Synchro (Centre étudiant). La pièce justificative n'a pas à être transmise à l'enseignant(e) du cours.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé. Les examens différés ont lieu à dates fixes, environ trois ou quatre semaines après la fin du trimestre.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Retard pour la remise des travaux

La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande à **l'intérieur des cinq (5) jours suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La pièce justificative n'a pas à être transmise à l'enseignant(e) du cours.

La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une **pénalité de 3% de la note maximale possible pour cette évaluation par jour de calendrier**. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est de 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de **plus de cinq (5) jours de calendrier entraîne une note de zéro (0)** pour le travail si la demande de délai n'a pas été faite à temps, ou si le motif est jugé non recevable par le Département.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Plan de cours

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé **Barème littéral** : Premier cycle : 50% (D) et Cycles supérieurs : 60% (C)
Barème succès ou échec (S/E) : À noter que l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Dates importantes

Modification de l'inscription (sans frais) 2025-05-09

Date limite d'abandon (avec frais) 2025-06-06

Évaluation de l'enseignement Avant l'examen final, vous recevrez un courriel vous invitant à donner votre rétroaction quant à l'enseignement. Cette rétroaction se veut constructive et les commentaires doivent être respectueux. Il est à noter que les enseignant(e)s lisent les commentaires concernant leur cours.

Soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap (PESH)

Mesures d'accommodement

- Le **SPESH** est l'instance qui accorde les accommodements après étude du dossier de l'étudiant(e) qui en a fait la demande.
- Le **SAFIRE** est l'instance qui organise les examens des PESH (ainsi que les examens différés) qui sont effectués en classe et qui sont d'une durée d'une heure ou plus.

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SPESH, la personne étudiante est responsable de faire sa demande pour que les mesures d'accommodements liés aux examens soient organisées par SAFIRE.

Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SPESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne du SAFIRE doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives
Tout retard entrainera automatiquement le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Plan de cours

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

L'étudiant(e) est responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné, dont l'identité aura été communiquée à l'enseignant(e) du cours.

Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.

Dans tous les cas, y compris si vous bénéficiez d'un accommodement accordé par le SPESH lié à l'enregistrement des cours, **vous devez obligatoirement compléter et faire signer le formulaire d'autorisation** par l'enseignant(e) pour être autorisé(e) à faire l'enregistrement. Vous trouverez le formulaire [ICI](#), ainsi que sur les WikiPsy des étudiants et des enseignants du Département de psychologie.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante

<https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français

<https://français.umontreal.ca/soutiller-en-français/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide)

<https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM

<https://bib.umontreal.ca/services>

(suite – page suivante)

Plan de cours

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat.

Règlements disciplinaires sur le plagiat et la fraude

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(1er cycle\)](#)
[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(cycles supérieurs\)](#)

Directive sur l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) générative à l'Université de Montréal

[Directive UdeM - Utilisation de l'intelligence artificielle](#)

Tout sur l'intégrité, la fraude, et le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

Code de vie du Département de psychologie et Respect de la personne

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

En outre, le Département de psychologie, en collaboration avec ses Associations étudiantes, s'est doté d'un [Code de vie](#). Le code de conduite vise à se doter de principes qui devraient guider les interactions entre les individus. Il a pour objectif premier de favoriser un climat et milieu propice aux études et au travail. Le code est organisé autour des trois principes directeurs suivants :

- 1) Respect envers les personnes et les lieux
- 2) Assumer ses responsabilités
- 3) Faire preuve d'ouverture d'esprits, d'autocritique et de tolérance

Il est attendu que ce code de conduite soit lu et respecté par toutes les personnes de la communauté départementale (personnes étudiantes, enseignantes et employées).

Politique universitaire

[Politique visant à favoriser un milieu de travail, d'études et de vie empreint de respect et exempt de toute forme d'incivilité, de harcèlement, de discrimination et de racisme](#)

Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

(suite – page suivante)

GRILLE DE CONVERSION DES NOTES

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. **Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.**

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

Standardisation des notes au premier cycle

Au premier cycle, dans les cours comptant 30 étudiants et plus, la moyenne finale de groupe doit se situer entre 65% (2,30 ou C+) et 79% (3,65 ou B+) inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.

Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, ou si la correction ci-dessus était trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée. Par exemple, l'enseignant(e) *peut* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause. Les autres questions de l'évaluation voient alors leur pondération augmenter proportionnellement.

Barème Succès ou Échec (S/E)

À tous les cycles d'études, pour tous les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours.